



COMMANDEMENTS ET SERMENTS MAÇONNIQUES

par Philippe LANGLET

L'ÉTUDE QUI SUIT EST LA CONSÉQUENCE D'UNE PRÉCÉDENTE PORTANT SUR LA PRIÈRE D'ENTRÉE au Chapitre de l'Arche Royale, dans sa forme anglaise (rituel Aldersgate de référence). Cela nous a conduit à en étudier les sources et à nous pencher sur la messe anglicane. Dans celle-ci, la prière appelée *Collecte pour la Pureté* est prononcée juste avant d'énoncer les *commandements*, chacun d'eux étant formulé par le ministre, qui reçoit à chaque fois cette réponse des fidèles : *Lord have mercy upon us, and write all these thy laws in our hearts, we beseech thee* (c'est-à-dire, *Seigneur, aie pitié de nous et inscris toutes tes lois dans nos cœurs, nous t'en supplions*). Le livre en français correspondant au *Book of Common Prayer*, intitulé *La liturgie c'est-à-dire le formulaire des prières publiques...* (1661¹), traduit la réponse ainsi : *Seigneur, aye pitié de nous, & encline nos cœurs à garder ce commandement*. Cela interprète, plutôt que de le traduire, le texte anglais, mais nous n'y pouvons rien. Cette position de la *Collecte* dans le déroulé de la messe nous a alors conduit à nous interroger sur les « commandements », et particulièrement sur les quatre premiers d'entre eux, qui concernent directement Dieu et son service.

Nous les mettons en parallèle avec divers éléments des rituels maçonniques, en soulignant le contenu général, car des rapprochements nous ont semblé possibles, à bien y regarder. Nous citerons ci-dessous, le texte du *Book of Common Prayer* (BCP) de 1716, en raison de la date proche de celle où l'on a, dit la légende..., fondé la Première Grande Loge de Londres et de Westminster. Il va de soi que les protagonistes de cette Maçonnerie avaient connaissance des textes du BCP, en tant que membres de l'Église d'Angleterre, ou d'une autre Église calviniste, dans cette édition ou dans des éditions immédiatement précédentes. Cela n'a pu que jouer un rôle dans l'établissement des rituels postérieurs, comme nous allons le constater. D'abord, un résumé dans les deux tableaux ci-dessous.

Mais faisons un petit rappel du contenu du premier serment prononcé à l'admission en Maçonnerie, dans la majorité des Rits que nous voudrions bien considérer comme « réguliers ». Le serment d'admission contient des éléments si étrangers à ce que le candidat connaît préalablement, qu'il ne peut que les retenir toute sa vie, même s'il abandonne toute pratique rituelle. C'est aussi ce qui choque les fidèles pratiquants réguliers des différentes confessions, et aussi les fonctionnaires de leurs clergés respectifs. Le texte que le candidat prononce, ou qu'il entend s'il ne le prononce pas lui-même, contient des éléments très étranges comme les mutilations, les « pénalités sanglantes », emprunts à une culture biblique très reconfigurée. Il s'agit donc d'une culture lettrée, les ouvriers n'étant que peu familiers de ces notions, ce qui disqualifie une origine ouvrière (« opérative ») de ces textes.

1. *La liturgie, C'est à dire le formulaire des Prières Publiques, de l'Administration des Sacrements. Et des autres Ceremonies, & Coustumes de l'Église Anglicane*. À Londres, Par Jean Bill Imprimeur Ordinaire de sa Maieste, 1661. Cela se trouve dans la partie, *La maniere de celebrer la Sainte Cene*.

La mutilation est en effet une rupture d'équilibre, d'harmonie et de cohérence, pour d'évidentes raisons. L'ensevelissement d'un corps mutilé, qui n'est donc plus *entier*, et surtout son abandon sur le sol (c'est-à-dire non enfoui comme il est de coutume) aux bêtes sauvages, ou sa dispersion aux vents après crémation sont autant de manifestations de la crainte de l'in-cohérence, de la rupture d'une harmonie, du manque d'intégrité, de l'arrêt dans le déroulement normal d'un cycle. La mutilation/dispersion symbolise l'état présent de l'homme pécheur. Le but est, là, de retrouver l'équilibre perdu, par la réunification/réintégration dans l'état paradisiaque, même rêvé. Les mutilations symboliques sont fondées sur ce schéma mais, dans les premiers textes dits maçonniques, le serment est évoqué sans ces illustrations célèbres. Il est seulement accompagné par une peine plus effective pour les hommes de l'époque, qui est la *perte de l'âme* et donc du paradis. Les pénalités sanglantes n'interviendront que plus tardivement, mais la structure globale du serment reste identique.

Il est ainsi demandé, lors de l'entrée en Maçonnerie, de prêter le serment *sans restriction mentale, sans évasion, sans équivoque, sincèrement ou sans faux-fuyant*. Le fait du serment est d'être honnête, c'est-à-dire prononcé le cœur pur, sans arrière-pensées. Les commandements bibliques ont ceci de commun avec les serments maçonniques de devoir être respectés avec honnêteté et intégrité. Dans les deux cas, on demande la même pureté du cœur.

<i>Book of Common Prayer 1716</i>	Bible	Rituels	Contenu
<i>1. I am the Lord Thy God : Thou shalt have none other gods but me.</i>	<i>Je suis le Seigneur, ton Dieu, tu n'auras pas d'autres dieux que moi.</i>	<i>Daigne, Père Tout-Puissant, Maître Suprême de l'Univers,....</i>	1. <i>un seul Dieu</i> Affirmation d'un seul Dieu.
<i>2. Thou shalt not make to thyself any graven image, nor the likeness of any thing that is in heaven above, or in the earth beneath, or in the water under the earth.</i>	<i>Tu ne te feras point d'image taillée, ni de représentation quelconque des choses qui sont en haut dans les cieux, qui sont en bas sur la terre, et qui sont dans les eaux plus bas que la terre.</i>	<i>que je n'écirai point ces secrets, ni ne les burinerai, sculpterai, marquerai, graverai, ni ne les tracerai en aucune façon sur quoi que ce soit de mobile ou d'immobile sous la voûte du Ciel,...</i>	2. <i>contre les « image » ?</i> Dieu n'est pas représentable et donc on ne doit pas tenter de le faire
<i>Thou shalt not bow down to them, nor worship them: for I the Lord thy God am a jealous God, and visit the sins of the fathers upon the children, unto the third and fourth generation, of them that hate me, and shew mercy unto thousands in them that love me, and keep my commandments.</i>	<i>Tu ne te prosterner point devant elles, et tu ne les serviras point; car moi, le Seigneur, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, qui punit l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération de ceux qui me haïssent, et qui fais miséricorde jusqu'en mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements.</i>	<i>subir le châtement plus sérieux qui est d'être flétri comme un individu volontairement parjure, dénué de toute valeur morale et totalement indigne d'être admis dans cette Très Respectable Loge ou dans toute autre Loge légitime, ou même dans toute réunion d'hommes qui estiment l'honneur et la vertu au- dessus des avantages extérieurs du rang et de la fortune.</i>	<i>Prolongement du 2, d'où la présence des châtiments (Dieu jaloux) et des signes avec des pénalités dites « sanglantes » (exécutions conditionnelles) pour ceux qui ne respectent pas le secret. Tout est symbole...</i>

<i>Book of Common Prayer 1716</i>	<i>Bible</i>	<i>Rituels</i>	<i>Contenu</i>
<i>3. Thou shalt not take the Name of the Lord thy God in vain: for the Lord will not hold him guiltless that taketh his Name in vain.</i>	<i>Tu ne prendras point le nom du Seigneur, ton Dieu, en vain; car le Seigneur ne laissera point impuni celui qui prendra son Nom en vain.</i>	Que Dieu m'aide et m'arme de constance pour <i>tenir sans faillir ce Serment Solennel</i> d'Apprenti Franc-Maçon.	3. un serment au nom de Dieu est inviolable, d'où ne pas jurer en vain. parole juste v. parole fausse,
<i>4. Remember that thou keep holy the sabbath-day. Six days shalt thou labour, and do all that thou hath to do; but the seventh day is the sabbath of the Lord thy God. In it shalt do no manner of work, thou, and thy son, and thy daughter, thy man-servant, and thy maid-servant, thy cattel, and the stranger that is within thy gates. For in six days the Lord made heaven and earth, the sea, and all in them is, and rested the seventh day: wherefore the Lord blessed the seventh day and hallowed it.</i>	<i>Souviens-toi du jour du repos, pour le sanctifier. Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton ouvrage. Mais le septième jour est le jour du repos de le Seigneur, ton Dieu: tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes. Car en six jours le Seigneur a fait les cieux, la terre et la mer, et tout ce qui y est contenu, et il s'est reposé le septième jour: c'est pourquoi le Seigneur a béni le jour du repos et l'a sanctifié.</i>	<i>assiduité</i> maçonnique, <i>régularité</i> calendaire des Tenues	4. présence au service pour louer la divinité, adorer Dieu avec régularité et donc gestion du temps

D'abord, dans le système réformé ou anglican (qui suivent le texte juif), les 4 premiers commandements *concernent Dieu et son service*. Ensuite, les 6 autres commandements *concernent la vie harmonieuse en société*.

5. *Honore ton père et ta mère afin d'avoir longue vie sur la terre que le Seigneur ton Dieu te donne (Exode, 20,12).*

6. *Tu ne commettras pas de meurtre (Ex 20,13)*

7. *Tu ne commettras pas d'adultère (Ex 20,14 ; Dt, 5,17)*

8. *Tu ne commettras pas de vol (Ex 20,15). Tu ne voleras pas (Mt 19,18).*

9. *Tu ne témoigneras pas faussement contre ton prochain (Ex 20,16).*

10. *Tu ne convoiteras rien de ce qui est à ton prochain (Ex 20,17). Tu ne désireras ni sa maison, ni son champ, ni son serviteur ou sa servante, ni son bœuf ou son âne : rien de ce qui est à lui (Dt 5,21).*

Dans le système catholique, le découpage est différent, on trouve 3 commandements concernant Dieu et son service, puis 7 autres, puisque le contenu a été altéré. Comme le rappelle le droit civil, *C'est à partir du quatrième commandement que commencent les prescriptions servant de fondement au droit criminel*². Le découpage juif (hébreu), réformé et anglican, et aussi orthodoxe, est donc plutôt justifié de ce point de vue.

Si nous nous référons au texte d'Exode 20, où ces commandements sont cités, et dans la traduction (protestante) de la *Bible Segond*, nous lisons le texte suivant :

1. *Alors Dieu prononça toutes ces paroles :*

2. *Je suis l'Éternel, ton Dieu, qui t'ai fait sortir d'Égypte, de la maison d'esclavage.*

3. *Tu n'auras pas d'autres dieux devant moi.*

2. https://ledroitcriminel.fr/la_science_criminelle/philosophes/theologie_morale/decalogue.htm